

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir réussi les épreuves de recrutement suivantes :

- **Admissibilité** : Épreuve écrite de 1h30. Questionnaire de 10 questions orientées sur l'actualité sociale. Notée sur 20 points. L'admissibilité est prononcée à partir de la note de 10/20.
- **Admission** : Oral de 30 mn portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale à partir d'un document préalablement renseigné par le candidat. Notée sur 20 points. L'admissibilité est prononcée à partir de la note de 10/20.

Les candidats sont inscrits sur une liste par ordre de mérite (au vu de la disponibilité des places).

FINANCEMENTS

- Financement OPCO et individuels - 22 places : salariés en reconversion professionnelle (ex : CPF transition), financement individuel
- Financement Région - 15 places : poursuite de scolarité (bourses d'études), demandeurs d'emploi, Contrats aidés, Service civique, CSP, CPF transition CDD
- Contrat de professionnalisation
- Contrats d'apprentissage (CFA académique)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

GRETA DE LA MANCHE - AGENCE DE COUTANCES

18 avenue de la République - B.P. 323 - 50203 Coutances cedex
tél. : 02 33 19 05 40
courriel : greta-coutances@ac-caen.fr

CONTACT

Franck BOUVIER, conseiller en formation continue

<https://greta.ac-normandie.fr/>

Numéro de déclaration d'activité : 2550 P 2000 50 - Date de création : 1973 - Fusion le 01/07/2014

DRFPIC - Région académique Normandie | mars 2021

GRETA DE LA MANCHE
RÉGION ACADÉMIQUE NORMANDIE
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

DIPLÔME D'ÉTAT
D'ACCOMPAGNANT
ÉDUCATIF ET SOCIAL
[DEAES]

Premier niveau de qualification dans le champ
du travail social, commun aux secteurs sanitaire,
social et médico-social



L'accompagnant-e éducatif-ve et social-e intervient auprès d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes en situation de handicap, de personnes vieillissantes, de familles et d'aidants. Ses interventions contribuent à compenser les conséquences d'un handicap, qu'elles qu'en soient l'origine ou la nature. Il/elle accompagne la personne tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il/elle veille à l'acquisition, la préservation ou la restauration de l'autonomie des personnes qui lui sont confiées. Il/elle contribue à l'épanouissement de la personne dans son lieu et cadre de vie. Il/elle permet à la personne d'être actrice de son projet de vie. Il/elle prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité.

OBJECTIFS

- Acquérir une bonne connaissance des différents publics et des capacités d'adaptation
- Entrer dans une relation d'aide favorisant l'autonomie de la personne
- Développer les compétences techniques liées

à la prise en charge de la dépendance

- Mettre en œuvre une intervention conjuguant projet personnalisé et prise en charge concertée avec d'autres professionnels
- Se représenter clairement les fonctions de l'accompagnant éducatif et social et en connaître les limites
- Réfléchir sur ses pratiques professionnelles et les situations difficiles
- Rechercher une posture professionnelle respectueuse de l'éthique et de la déontologie.

TROIS SPÉCIALITÉS

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE À DOMICILE

L'accompagnant participe à la qualité de vie de la personne et au maintien de ses capacités à vivre à son domicile.

Lieux d'intervention : domicile de la personne accompagnée, appartements thérapeutiques, centres d'hébergement, foyers logement, services d'aide et de soins à domicile. Tâches : préparation des repas, ménage, démarches administratives, toilette...

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE

L'accompagnant participe à la qualité de vie de la personne accompagnée dans son lieu de vie collectif et lui assure un soutien relationnel.

Lieux d'intervention : foyers-logements, maisons d'accueil spécialisées, maisons d'enfants, instituts médico-éducatifs. Tâches : préparation des repas, aide à la toilette, animations culturelles ou créatives.

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET À LA VIE ORDINAIRE

L'accompagnant favorise et participe à l'autonomie des enfants, des adolescents ou des jeunes adultes en situation de handicap.

Lieux d'intervention : structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, lieux de stages ou d'emploi, lieux d'activités culturelles et sportives, établissements et services médico-sociaux. Tâches : accompagnement des activités d'apprentissage et des activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs.

CONTENU DE LA FORMATION

| 4 DOMAINES DE FORMATION 378 heures | 1 DES 3 SPÉCIALITÉS 147 heures | FORMATION PRATIQUE 840 heures |
|---|--|---|
| Se positionner comme professionnel au quotidien dans la proximité | Accompagnement de la vie à domicile | Formation pratique en situation professionnelle - 840 heures réparties sur l'ensemble des domaines de formation |
| Accompagner la personne au quotidien dans la proximité | Accompagnement de la vie en structure collective | |
| Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés | Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire | |
| Participer à l'animation de la vie sociale | | |
| ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ - 70 heures | | |

DURÉE

- **Parcours complet : session 2021-2022 :**
1435 heures - 17 semaines en centre / 24 semaines en entreprise
 - **Possibilité de suivre une spécialité seule :**
147 heures - 175 heures en entreprise
- Pré-requis : Posséder un diplôme de DEAVS ou DEAMP ou DEAES sur une autre spécialité.

DATES ET LIEU DE FORMATION

DATES : du 7 septembre 2021 au 13 juillet 2022

LIEU : Coutances

● RÉUNIONS D'INFORMATION
● 6 et 27 avril 2021
● de 14h à 16h
● au GRETA, agence de Coutances

VALIDATION

Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social, créé par le décret n°2016-74 du 29 janvier 2016, en remplacement du diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et du diplôme d'état d'aide médico-psychologique (DEAMP).